

# Photomontage PM16, depuis l'ouest de Fransart sur la D161



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Vert : éoliennes de Maucourt.

Rouge : éoliennes de Fouquescourt.

Photomontage à observer à une distance de 35 cm pour conserver le réalisme de la vision humaine

Commentaire	<p>Ce photomontage a pour objectif d'illustrer la vue dégagée du projet sur le plateau depuis la sortie ouest de Fransart sur la RD161 allant à Fouquescourt (bourg dans l'axe de la route sur l'image).</p> <p>Le projet se lit sur le plateau avec des lignes d'éoliennes. Il se place sur le côté de la silhouette de bourg de Fouquescourt.</p>
-------------	---

# Photomontage PM18, depuis le sud de Fouquescourt



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Vert : éoliennes de Maucourt.

Rouge : éoliennes de Fouquescourt.

Photomontage à observer à une distance de 35 cm pour conserver le réalisme de la vision humaine

Commentaire	<p>Ce photomontage a pour objectif de présenter la lecture du projet avec le bourg de Fouquescourt depuis l'entrée sud de ce bourg.</p> <p>Le projet se lit par 3 groupes d'éoliennes correspondant à ses 3 lignes, en arrière-plan du bourg. La proximité au projet induit des éoliennes d'une échelle supérieure au bourg.</p> <p>Il est précisé qu'il ne s'agit pas de la route principale RD161 qui dessert Fouquescourt depuis l'Ouest et l'Est.</p>
-------------	---

## Photomontage PM24, depuis le nord-ouest de Méharicourt



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Vert : éoliennes de Maucourt.

Rouge : éoliennes de Fouquescourt.

Photomontage à observer à une distance de 35 cm pour conserver le réalisme de la vision humaine

Commentaire	Ce photomontage illustre la vue sur le bourg de Méharicourt depuis son entrée nord-ouest sur la RD39, avec le projet qui se lit en arrière-plan des maisons. Les éoliennes sont d'une échelle comparable à la végétation qui entoure le bourg. E3, et E8 à E10 sont masquées par le bâti et la végétation.
-------------	---

### III. Analyse des impacts paysagers et mesures

#### III.3. Analyse des vues sur le parc éolien depuis le périmètre rapproché

Le périmètre rapproché de l'étude d'impact du projet éolien du Santerre s'étend **exclusivement sur le plateau du Santerre**. Les vues au sein de ce périmètre concerneront donc les **axes routiers qui traversent le plateau, et l'habitat**. Le Sud du périmètre rapproché est constitué par le **paysage emblématique du coeur du Santerre**. Les impacts sur ce paysage sont donc analysés.

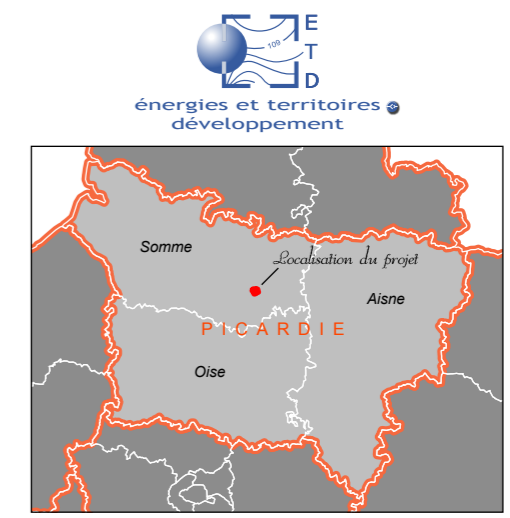
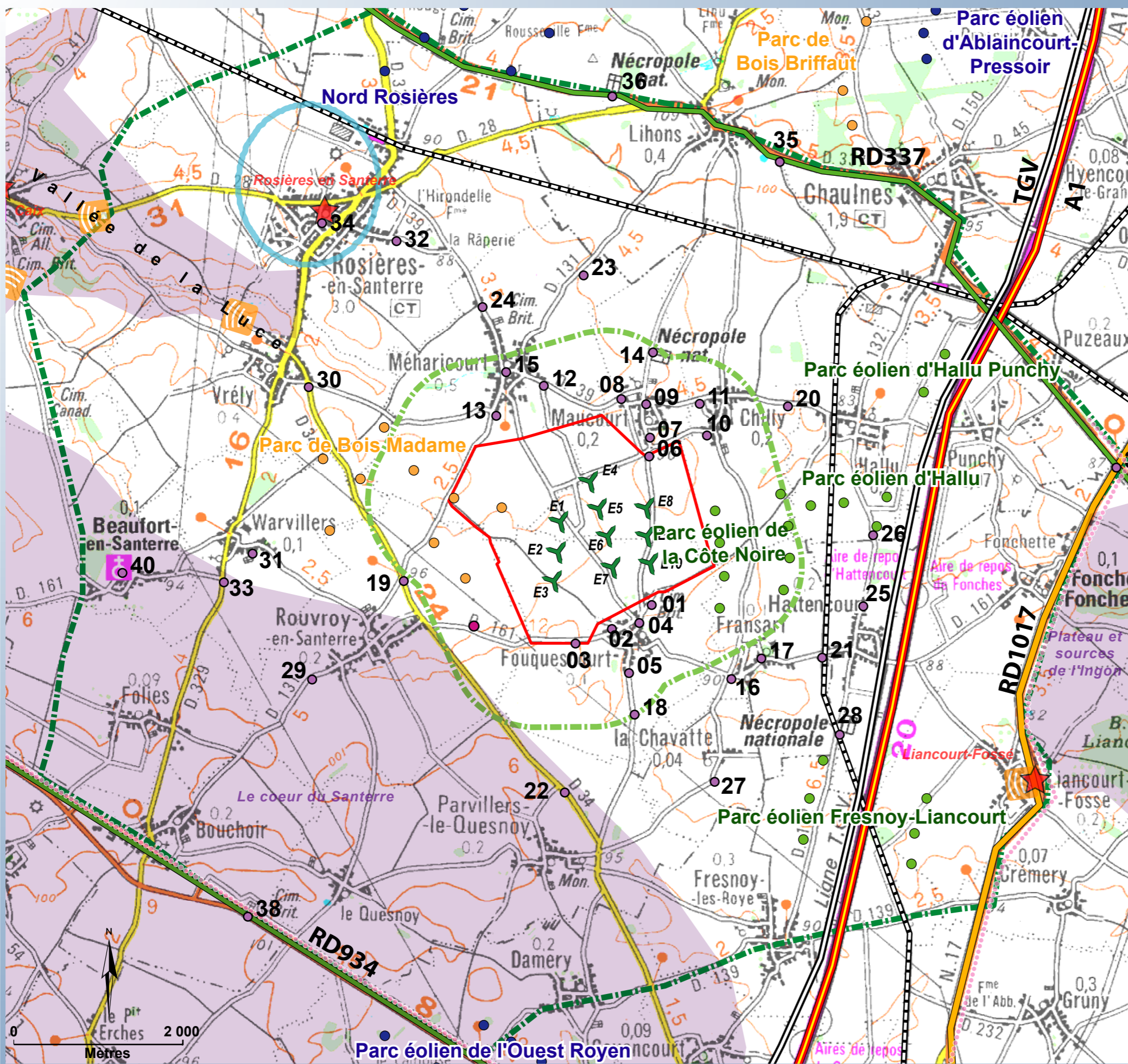
Les photomontages réalisés dans le périmètre rapproché sont localisés sur la carte ci-après.

Organisation des vues sur le parc éolien depuis l'habitat dans le périmètre rapproché	Photomontages dans le périmètre rapproché
<p>Au-delà des bourgs du périmètre immédiat, les vues sur le parc éolien s'organiseront essentiellement depuis les sorties des villages. Du fait du relief très plat, le bâti et la végétation masqueront les éoliennes depuis les centres bourgs. Plusieurs photomontages ont été réalisés pour rendre compte de ces vues proches depuis l'habitat sur le plateau.</p> <p>Le bourg principal de ce périmètre rapproché est Rosières-en-Santerre. Cité comme «Site d'Intérêt Ponctuel» par la DREAL, ce bourg détruit pendant la première guerre mondiale présente une homogénéité architecturale liée à la Reconstruction. Le photomontage 34 montre que les éoliennes ne devraient pas être visibles depuis le bourg, et illustre le rôle de masque du bâti en s'éloignant du projet. Les perceptions du projet du Santerre s'observent depuis l'extérieur du bourg. Le photomontage 32 illustre la vue depuis la sortie Est de Rosières-en-Santerre, avec les parcs existants autour de Roye.</p> <p>En limite du périmètre immédiat, sont présents les bourgs de Rouvroy-en-Santerre au Sud-Ouest et celui de Fransart au Sud-Est. Le photomontage 29 est réalisé depuis l'entrée Sud-Ouest de Rouvroy-en-Santerre. Dans le village de Fransart, un château se situe au Nord du bourg. Le photomontage 17 a été réalisé depuis la grille d'accès à ce château et montre que la vue sur le parc éolien sera dégagée. Le photomontage 16 est réalisé depuis la sortie Ouest de Fransart sur la RD161 allant vers Fouquescourt et illustre aussi la vue dégagée du projet sur le plateau. Ces photomontages 16 et 17, le n° 20 réalisé sur la RD39 à l'Ouest d'Hallu, le n° 21, n° 25, n° 26 près d'Hattencourt illustrent la lecture du projet depuis l'Est, avec les parcs existants (Rosières-en-Santerre, Caix...).</p> <p>A l'Ouest du projet, des photomontages sont réalisés depuis les routes principales RD34 (Roye / Rosières-en-Santerre : pm n° 19, 22, 30) et RD329 (Bouchoir / Rosières-en-Santerre : pm n° 33). Ces photomontages rendent compte de la vue du projet dans le paysage de plateau ouvert depuis l'Ouest. Le n° 19 illustre aussi les vues depuis Rouvroy-en-Santerre, le n° 22 le bourg de arvillers-le-Quesnoy, le n° 30 le bourg de Vrély, le n° 33 depuis Warvillers.</p>	<p><b>Vues depuis l'habitat</b></p> <p>Pm16 sortie Ouest de Fransart  Pm17 depuis la grille du château de Fransart, au nord du village  Pm19 RD34, sortie Est de Rouvroy-en-Santerre  Pm20 sortie Ouest d'Hallu,  Pm21 sortie Ouest d'Hattencourt  Pm25 sortie Nord d'Hattencourt  Pm29 entrée Sud Ouest de Rouvroy  Pm30 sortie Sud-Est de Vrély  Pm32 sortie Est de Rosières-en-Santerre  Pm33 entrée Sud de Warvillers  Pm34 centre de Rosières-en-Santerre, Site d'Intérêt Ponctuel</p> <p><b>Vues depuis les axes routiers</b></p> <p>Pm19 RD34, sortie Est de Rouvroy-en-Santerre  Pm22 RD34 Sud du site  Pm23 RD31 Nord de Méhéricourt  Pm26 RD132 Nord d'Hattencourt  Pm30 RD34, Sud-Est de Vrély  Pm33 RD329 Sud de Warvillers  Pm35 RD337-Est de Lihons  Pm38 RD934, cimetière militaire, itinéraire de découverte privilégié, paysage du Coeur du Santerre  Pm39 Carrefour RD337-RD1017, itinéraire de découverte privilégié</p>
<p><b>Organisation des vues sur le parc éolien depuis le plateau depuis les axes routiers</b></p> <p>Des vues proches s'organisent depuis les routes du périmètre d'étude rapproché, avec lecture de tout ou partie du parc éolien. Le périmètre rapproché est essentiellement parcouru par des routes départementales secondaires, auxquelles s'ajoutent les axes majeurs que sont la RD934 au Sud, la RD337 au Nord, la RD1017 à l'Est (toutes trois inventoriées dans l'Atlas des paysages de la Somme) et l'autoroute A1 doublée de la ligne TGV à l'Est.</p> <p>Plusieurs photomontages illustrent les vues depuis ces axes routiers. Le photomontage 35 depuis la RD337 à l'Est de Lihons rend compte des vues depuis le Nord. Il est complété par le photomontage 23 depuis la RD131 au Nord de Méhéricourt pour présenter une vue plus proche que le pm n° 35.</p> <p>Les photomontages 19, 22 et 30 et P09 simulent les vues depuis l'Ouest sur la RD34.</p> <p>A l'Est, l'autoroute A1 traverse le périmètre rapproché, bordée par la ligne TGV. Les vues s'organiseront donc depuis la ligne TGV, qui masque la vue vers l'Ouest aux automobilistes empruntant l'autoroute. Le photomontage 26 est réalisé à l'Ouest près de la ligne TGV et de l'A1. Au Nord, le photomontage 39 illustre les vues depuis la D337 et la RD1017.</p> <p>Au sud, la D934 traverse le paysage du Coeur du Santerre (défini paysage emblématique dans l'Atlas des paysages de la Somme). Le photomontage 38, depuis le cimetière britannique de Bouchoir sur la RD934, illustre la lecture du parc éolien en arrière plan dans ce paysage ouvert avec les parcs existants (Nord Rosières-en-Santerre, Ablaincourt-Pressoir).</p>	<p>Les photomontages sont présentés dans les pages suivantes. S'ajoutent les photomontages inclus dans la partie relative au patrimoine.</p>

#### Synthèse

Le périmètre rapproché étant constitué d'un vaste plateau agricole, la perception du parc éolien s'effectuera depuis les axes routiers et les sorties de village. Le parc ne sera généralement pas visible depuis les lieux de vie et les centres bourgs du périmètre rapproché. En particulier, il ne devrait pas être perceptible depuis Rosières-en-Santerre. Depuis la D934 qui traverse le Coeur du Santerre, le parc éolien sera visible en arrière-plan (à environ 5,5 km).

**Les impacts sont modérés à l'échelle du périmètre rapproché, faible à nul depuis les centres bourgs.**



- Zone potentielle d'implantation
  - ✈ Projet éolien du Santerre
  - Périmètre rapproché
  - Périmètre immédiat
  - Photomontage
- Données de l'Atlas des paysages de la Somme
- Ensemble paysager emblématique
  - Site d'intérêt ponctuel
  - ★ Point d'intérêt
  - ⊞ Point de vue
  - ⋯ Itinéraire de découverte privilégié
- Infrastructures
- Autoroute
  - Nationale
  - Départementale
  - Ligne TGV
  - Voie ferrée
- Projets éoliens
- Construit
  - Accordé
  - En instruction

Sources : ETD, Atlas des paysages de la Somme, DREAL, Scan100 ©IGN

carte 32 : contexte paysager rapproché et photomontages

# Photomontage PM17, depuis les grilles du Château de Fransart

E3                      E2                      E7                      E1                      E6    E10                      E5                      E4 E9                      E8



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

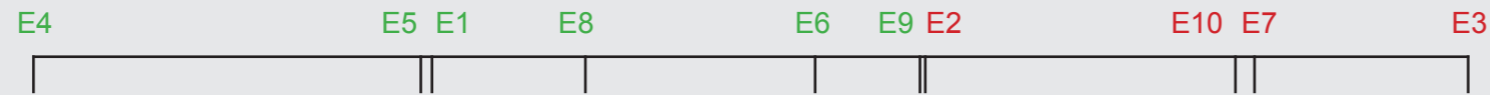
Vert : éoliennes de Maucourt.

Rouge : éoliennes de Fouquescourt.

Photomontage à observer à une distance de 35 cm pour conserver le réalisme de la vision humaine

Commentaire	Ce photomontage illustre la vue depuis la sortie du bourg de Fransart. Le projet du Santerre se lit sur le plateau. Les parcs existants de Rosières-en-Santerre et Caix se lisent en arrière-plan (respectivement à des distances de 7,5 et 11 km environ).
-------------	---

# Photomontage PM19, depuis la RD34, Est de Rouvroy en Santerre



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Vert : éoliennes de Maucourt.

Rouge : éoliennes de Fouquescourt.

Photomontage à observer à une distance de 35 cm pour conserver le réalisme de la vision humaine

Commentaire	<p>Ce photomontage a pour objectif de rendre compte de la vue du projet depuis Rouvroy-en-Santerre et depuis la route RD34.</p> <p>Le projet s'inscrit dans le paysage du plateau, avec lecture des boisements des bourgs (Fouquescourt au Sud, Méharicourt, Maucourt au Nord) et de parcs éoliens lointains en arrière-plan (Pertain Potte à environ 13 km et Voyennes à environ 18 km).</p>
-------------	---

# Photomontage PM20, sur la D39 entre Chilly et Hallu



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Vert : éoliennes de Maucourt.

Rouge : éoliennes de Fouquescourt.

*Photomontage à observer à une distance de 35 cm pour conserver le réalisme de la vision humaine*

Commentaire	Ce photomontage simule la vue depuis la sortie Ouest d'Hallu et l'entrée Est de Chilly. Le bourg de Chilly se lit dans l'axe de la route. Le projet du Santerre s'inscrit sur côté du bourg en regardant vers le Sud-Ouest.
-------------	--



# Photomontage PM21, depuis Hattencourt, sortie Ouest

E3                      E2    E7                      E1    E10    E6                      E5    E9                      E4                      E8



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Vert : éoliennes de Maucourt.

Rouge : éoliennes de Fouquescourt.

Photomontage à observer à une distance de 35 cm pour conserver le réalisme de la vision humaine

Commentaire	Ce photomontage rend compte des vues depuis Hattencourt et Fransart. Le projet se lit en plan intermédiaire, d'échelle comparable au boisement en premier plan, avec d'autres parcs en arrière-plan (à des distances supérieures à 8 km environ : Caix et Nord de Rosières-en-Santerre).
-------------	--

## Photomontage PM22, depuis la D34 au sud du site

E3 E2 E1 E4 E5 E6 E7 E8 E9 E10



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Vert : éoliennes de Maucourt.

Rouge : éoliennes de Fouquescourt.

Photomontage à observer à une distance de 35 cm pour conserver le réalisme de la vision humaine

Commentaire	<p>Ce photomontage a pour objectif d'illustrer les vues depuis le sud sur la route RD34 qui relie Roye à Rosières-en-Santerre. Il est réalisé au nord-est de Parvillers-le-Quesnoy, dont il illustre aussi les vues.</p> <p>Le projet s'inscrit dans le plateau ouvert en avant-plan de l'ensemble éolien du nord de Rosières-en-Santerre.</p>
-------------	--

## Photomontage PM23, depuis la D131 au nord de Méharicourt

E8 E9 E10 E7 E6 E5 E4 E1 E2 E3



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Vert : éoliennes de Maucourt.

Rouge : éoliennes de Fouquescourt.

Photomontage à observer à une distance de 35 cm pour conserver le réalisme de la vision humaine

Commentaire	Ce photomontage a pour objectif d'illustrer les vues d'ensemble depuis le nord dans le périmètre rapproché. Il est réalisé depuis la RD131 au nord de Méharicourt.  Dans cet axe de vue du nord vers le sud, la géométrie du projet en 3 lignes est lisible.
-------------	--

# Photomontage PM25, depuis le Nord d'Hattencourt

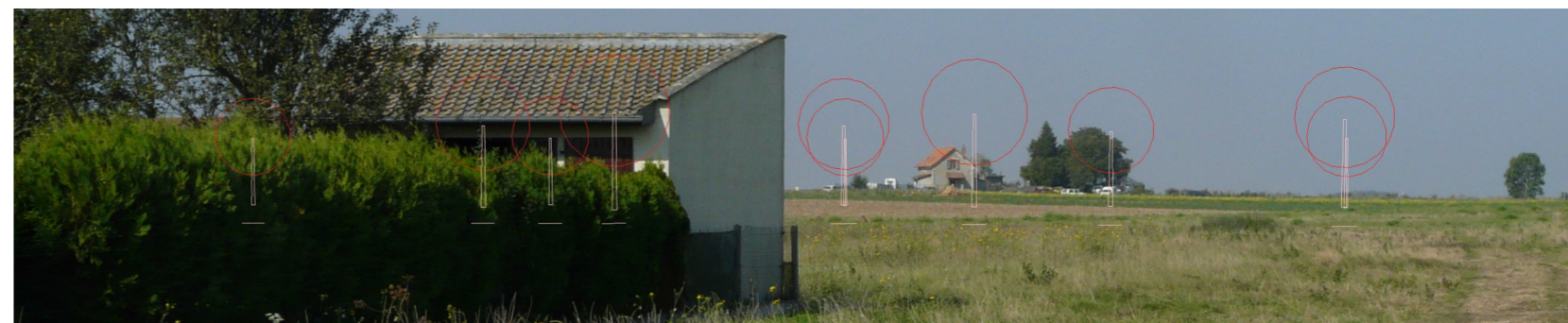


Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Vert : éoliennes de Maucourt.

Photomontage à observer à une distance de 35 cm pour conserver le réalisme de la vision humaine

<p>Commentaire</p>	<p>Ce photomontage depuis l'Est rend compte des vues depuis Hattencourt et Hallu. Le projet se lit en plan intermédiaire, avec d'autres parcs en arrière-plan (Rosières-en-Santerre à 7,5 km environ).</p>
--------------------	--



Zoom avec les silhouettes des éoliennes du projet

## Photomontage PM26, depuis le nord d'Hattencourt

E3 E10 E7 E2 E9 E6 E1 E5 E8 E4



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Vert : éoliennes de Maucourt.

Rouge : éoliennes de Fouquescourt.

Photomontage à observer à une distance de 35 cm pour conserver le réalisme de la vision humaine

Commentaire	Ce photomontage a pour objectif d'illustrer la vue dégagée du projet sur le plateau depuis l'est près de la ligne TGV et de l'autoroute A1. Il est réalisé sur la RD132 entre Hattencourt et Hallu, au niveau du projet éolien d'Hallu. Le projet du Santerre se lit sur le plateau ouvert.
-------------	---

# Photomontage PM29, depuis le sud-ouest de Rouvroy

E9 E3 E7 E10



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Vert : éoliennes de Maucourt.

Rouge : éoliennes de Fouquescourt.

Photomontage à observer à une distance de 35 cm pour conserver le réalisme de la vision humaine

Commentaire	<p>Ce photomontage a pour objectif de présenter la lecture du projet avec le bourg de Rouvroy-en-Santerre depuis l'entrée sud-ouest de ce bourg sur la RD131.</p> <p>Les éoliennes les plus au sud du projet se lisent dans l'axe de la route en arrière-plan du bourg. Leur échelle est inférieure aux arbres entourant le bourg, et aux hangars en premier plan. Sous l'effet de la distance, de la présence de la végétation et de bâti, les autres éoliennes du projet ne sont pas visibles.</p>
-------------	--

# Photomontage PM30, depuis le Sud-Est de Vrély



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Vert : éoliennes de Maucourt.

Rouge : éoliennes de Fouquescourt.

Photomontage à observer à une distance de 35 cm pour conserver le réalisme de la vision humaine

Commentaire	Ce photomontage a pour objectif de rendre compte de la vue du projet depuis Vrély et depuis la route RD34. Le projet s'inscrit dans le paysage du plateau, avec lecture des boisements des bourgs (Méharicourt au Nord du projet) et de parcs éoliens en arrière-plan (> 10 km).
-------------	---

# Photomontage PM32, depuis Rosières-en-Santerre, sortie Est



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Vert : éoliennes de Maucourt.

Rouge : éoliennes de Fouquescourt.

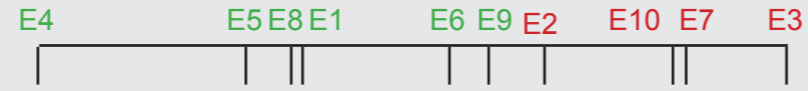
Photomontage à observer à une distance de 35 cm pour conserver le réalisme de la vision humaine

Commentaire	Rosières-en-Santerre est le bourg principal le plus proche du projet, à environ 4 km au Nord Ouest. Ce photomontage illustre une vue d'ensemble du projet sur le plateau depuis la sortie Est du bourg, avec les boisements et la silhouette du bourg de Méharicourt. Les parcs éoliens de l'Ouest Royen et du Sud de Roye se lisent au Sud à des distances d'environ 10 et 15,5 km.
-------------	---



# Photomontage PM33, depuis la D329 au sud de Warvillers

E4                      E5 E8 E1                      E6 E9 E2                      E10 E7                      E3



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Vert : éoliennes de Maucourt.

Rouge : éoliennes de Fouquescourt.

Photomontage à observer à une distance de 35 cm pour conserver le réalisme de la vision humaine

Commentaire	Ce photomontage est réalisé sur la RD329 au sud de Warvillers. L'objectif est de préciser la vue du projet avec le château et l'église de ce bourg (point de vue demandé par la DREAL). Le projet est localisé dans la vue vers le nord-est depuis ce lieu, éloigné du cône de vue sur la chapelle et le château qui sont dans la vue vers le nord (à gauche de l'image). Le projet se lit sur le plateau.
-------------	--

# Photomontage PM34, depuis Rosières-en-Santerre, centre

Projet éolien du Santerre (éoliennes non visibles, localisation des silhouettes)



Photomontage du projet éolien avec les silhouettes des éoliennes

Commentaire	Ce photomontage illustre le rôle d'écran visuel du bâti en s'éloignant du projet. Les éoliennes ne sont pas visibles depuis ce lieu dans le coeur de bourg de Rosières-en-Santerre, défini site d'intérêt ponctuel dans l'Atlas des paysages de la Somme (Cf. silhouettes des éoliennes sur le photomontage).
-------------	--



Zoom avec les silhouettes des éoliennes du projet

# Photomontage PM35, depuis la D337, Est de Lihons

E10 E9 E8 E7 E6 E5 E3 E2 E4 E1



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Vert : éoliennes de Maucourt.

Rouge : éoliennes de Fouquescourt.

Photomontage à observer à une distance de 35 cm pour conserver le réalisme de la vision humaine

Commentaire	Ce photomontage a pour objectif d'illustrer les vues depuis la route principale RD337 au Nord du projet. Les éoliennes du projet se lisent en une ligne (2 x 5 éoliennes), en plan intermédiaire (à environ 4,5 km). Le parc de l'Ouest Royen apparaît en arrière-plan à environ 11 km.
-------------	---

# Photomontage PM38, depuis la RD 994, cimetière britannique

E4 E1 E2 E5 E3 E6 E8 E7 E9 E10  
|| | | | | | | | | |



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Vert : éoliennes de Maucourt.


Rouge : éoliennes de Fouquescourt.

Photomontage à observer à une distance de 35 cm pour conserver le réalisme de la vision humaine

Commentaire	<p>Ce photomontage a pour objectif de simuler les perceptions du projet depuis la route majeure RD934 (axe Amiens / Roye, axe de découverte inventorié dans l'Atlas des paysages de la Somme). Il est réalisé depuis le cimetière militaire de Bouchoir (site de mémoire).</p> <p>Le projet du Santerre s'inscrit en arrière-plan à environ 5 km, avec une échelle comparable aux arbres en plan intermédiaire à l'Est, et d'échelle moindre que la croix monumentale du cimetière. Les parcs de Rosières-en-Santerre et d'Ablaincourt-Plessoir sont plus éloignés (respectivement à environ 10 et 13 km).</p>
-------------	--

# Photomontage PM39, depuis le carrefour D337 / N17

E10 E3 E7 E2 E9 E6 E1 E8 E5 E4



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Vert : éoliennes de Maucourt.

Rouge : éoliennes de Fouquescourt.

Photomontage à observer à une distance de 35 cm pour conserver le réalisme de la vision humaine

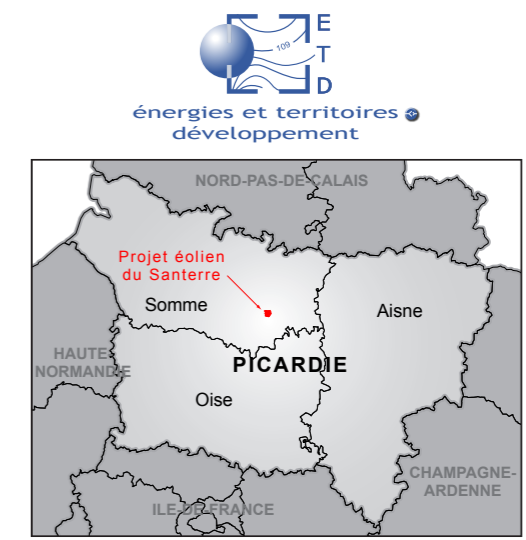
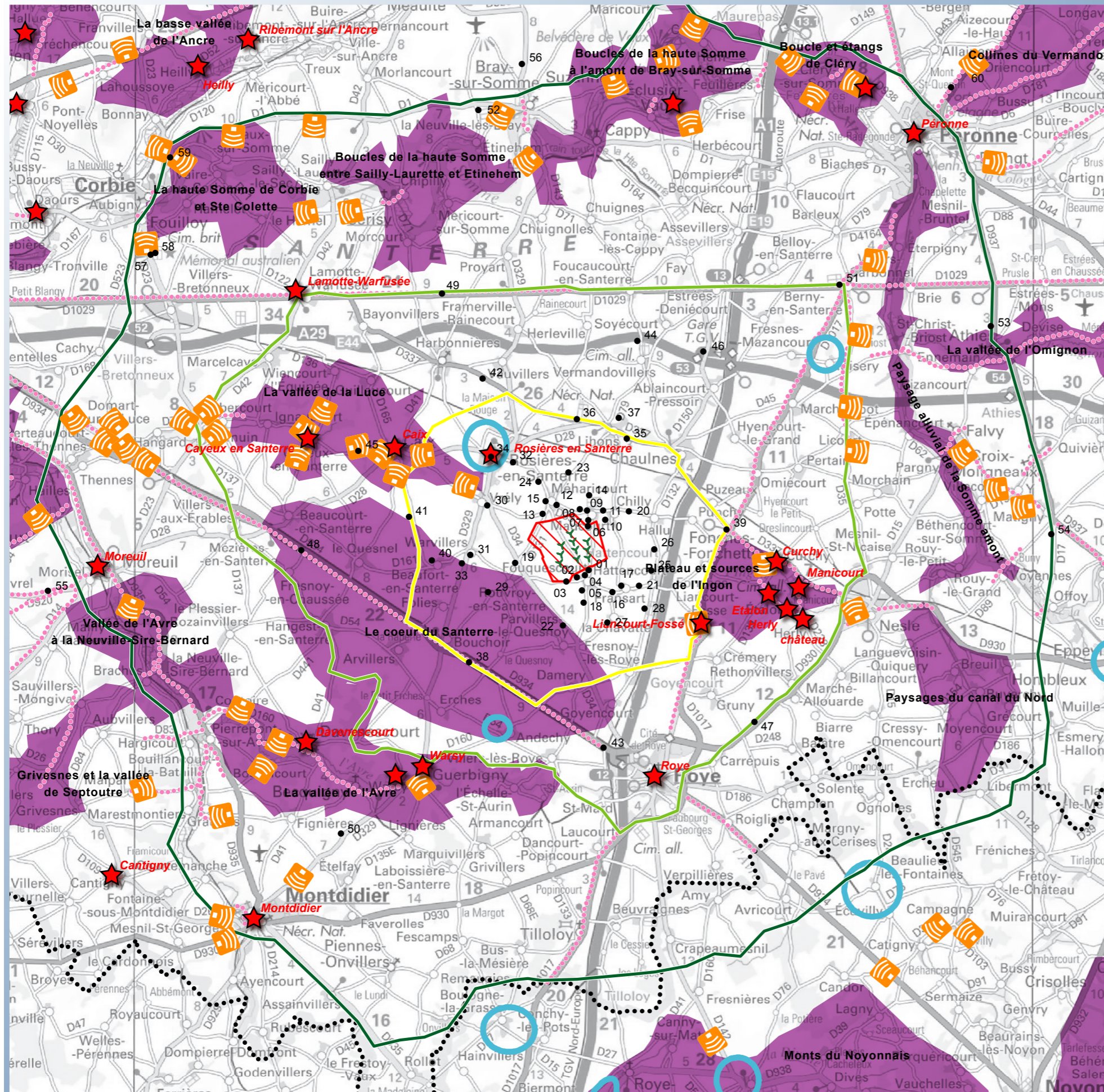
Commentaire	<p>Ce photomontage a pour objectif de simuler une vue depuis l'est depuis les axes routiers majeurs RD337 et RD1017 (axes de découverte inventoriés dans l'Atlas des paysages de la Somme).</p> <p>Le projet s'inscrit en plan intermédiaire, à environ 5,5 km d'échelle comparable aux boisements en premier plan.</p>
-------------	---

### III. Analyse des impacts paysagers et mesures

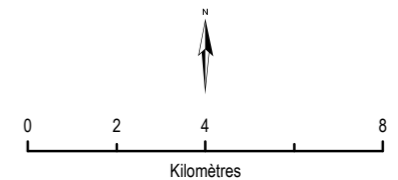
#### III.4. Analyse des vues sur le parc éolien depuis le périmètre éloigné

L'analyse s'appuie sur la carte de Zones d'Influence Visuelle du projet et les photomontages. Ces derniers sont localisés sur la carte en partie III.1.2. Une carte spécifique est présentée page suivante, en superposant les photomontages aux données de l'Atlas des paysages de la Somme.

Organisation des vues sur le parc éolien depuis les plateaux	Photomontages dans les périmètres intermédiaire et éloigné
<p>Comme expliqué dans l'état initial et illustré par la carte de Zone d'Influence Visuelle du projet du Santerre, des <b>vues proches à lointaines</b> s'organisent sur les éoliennes depuis les <b>paysages de grands plateaux cultivés</b> qui caractérisent l'aire d'étude éloignée. Les quelques <b>boisements</b> ponctuant le plateau et <b>ondulations du relief</b> pourront <b>intervenir en masquant le mât des éoliennes ou l'éolienne entière</b>. Selon les points et angles de vue le parc est perçu avec d'autres parcs éoliens existants (cf. partie spécifique sur les impacts cumulés).</p> <p>Depuis le plateau, les vues sont des <b>perceptions d'ensemble du parc éolien</b> dans son contexte paysager, en perception proche (bourgs et routes proches) à lointaine. Le <b>zonage de visibilité quasi-totale</b> représenté sur la carte de <b>Zone d'Influence Visuelle</b> par les secteurs colorés <b>ne prend pas en compte la végétation ponctuelle</b> (bosquets, haies...) qui caractérise le paysage du plateau, <b>ni la présence du bâti</b>. L'information de la ZIV est donc à <b>nuancer</b>, tout élément haut (bâti, végétation) pouvant fermer localement la vue vers le parc éolien (tout ou partie du parc). En particulier dans les vues lointaines à très lointaines, les conditions météorologiques et les éléments du paysage (végétation, bâti, relief) proches de l'observateur joueront un rôle important dans la perception du parc éolien (nébulosité et écran visuel). La distance interviendra aussi dans la perception, la <b>prégnance visuelle des éoliennes diminuant en s'éloignant</b> du parc. Les photomontages illustrent cet effet de la distance.</p> <p><b>Depuis les bourgs</b> dans les périmètres intermédiaire et éloigné, le <b>parc éolien ne sera généralement pas visible</b>. Avec la distance, les éoliennes seront en effet masquées par le bâti, les <b>vues sur le plateau s'observeront depuis les habitations en frange des bourgs et depuis les routes</b>. Les photomontages ont été réalisés autant que possible en condition de visibilité maximale afin de rendre compte la perception maximale des éoliennes.</p>	<p><i>Pm42 depuis l'Est d'Harbonnières, RD337</i>  <i>Pm43 depuis la sortie Nord-Est de Roye, RD934 : sortie de la ville et itinéraire de découverte de l'Atlas des paysages</i>  <i>Pm46 depuis un pont au dessus de l'Autoroute A29</i>  <i>Pm47 depuis la RD930, Est de Roye</i>  <i>Pm48 depuis la RD930, Ouest de Le Quesnel</i>  <i>Pm50 depuis la RD329, Nord Est de Montdidier</i>  <i>Pm51 depuis la RD1029, Est de Villers Carbonnel, itinéraire de découverte de l'Atlas des paysages</i>  <i>Pm53 depuis le Nord d'Athies, point de vue de l'Atlas des paysages,</i>  <i>Pm54 depuis Matigny</i></p> <p><i>Ces photomontages sont présentés dans les pages suivantes.</i></p>
<p><b>Lecture du parc éolien</b></p>	
<p>Le <b>parc éolien sera ponctuel dans l'immensité du paysage de plateau</b>. Il se lira avec le <b>parc éolien de la Côte Noire</b> (parc accordé) et les autres parcs du plateau notamment ceux au Nord de Rosières-en-Santerre et autour de Roye (parc de l'Ouest Royen, cf. partie spécifique sur les impacts cumulés).</p> <p><b>Tout ou partie du parc</b> sera visible : éoliennes entières, rotors seuls, pales, portions de pales... Comme le montre la ZIV, sur le plateau la perception concernera le plus souvent les 10 éoliennes ou aucune.</p>	
<p><b>Axes de circulation majeurs</b></p>	
<p>Depuis les <b>axes routiers majeurs des vues lointaines</b> s'organisent. Le parc éolien se lit dans le plateau, de façon latérale par rapport aux grands axes de circulation. On peut notamment citer les routes définies itinéraires de découverte dans l'Atlas des Paysages de la Somme depuis lesquelles des vues lointaines s'organisent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- RD934 Amiens/Roye (&gt; 5km du projet, au Sud et à l'Ouest) : photomontages 38, 43, 48,</li> <li>- RD1017 Roye/Péronne (&gt; 5 km du projet, à l'Est) : photomontages 39 et 51,</li> <li>- RD1029 Amiens/Saint-Quentin (&gt; 10 km du projet, au Nord) : photomontage 51.</li> </ul> <p>Des points de vue sont référencés dans l'Atlas des paysages sur ces routes. Tous n'ont pas été simulés par photomontages, mais les photomontages 38 et 39 (périmètre rapproché), 43, 48 et 51 (périmètre intermédiaire) illustrent les vues depuis ces axes principaux inventoriés dans l'Atlas des paysages.</p> <p>D'autres photomontages rendent compte des vues depuis les autres axes routiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le n° 42 depuis le Nord-Ouest sur la RD337 au Nord de Rosières-en-Santerre,</li> <li>- le n° 46 depuis le Nord-Est sur le pont de l'autoroute A29,</li> <li>- le n° 47 depuis le Sud-Est sur la RD930 entre Roye et Nesle.</li> </ul>	



- Projet éolien du Santerre
- Zone potentielle d'implantation
- Périmètre d'étude**
- Rapproché
- Intermédiaire
- Eloigné
- Limite départementale
- Données de l'Atlas des paysages de la Somme**
- Ensemble paysager emblématique
- Site d'intérêt ponctuel
- Point d'intérêt
- Point de vue
- Itinéraire de découverte privilégié
- Photomontages



Sources : ETD, Atlas des paysages de la Somme, Scan100 ©IGN, 2016.

carte 33 : photomontages et données de l'atlas des paysages de la Somme

Organisation des vues sur le parc éolien depuis les vallées	Photomontages dans le périmètre éloigné
<p>Les vallées sont éloignées (&gt; 10 km environ) du projet (vallée de la Somme, vallées de l'unité paysagère des Collines du Vermandois, vallée de l'Avre). Celle de la Luce est la plus proche à environ 4 km à l'Ouest des éoliennes du projet du Santerre.</p> <p>La végétation et le relief ajoutés à la distance vont induire l'absence de vues du parc éolien du Santerre depuis les fonds de vallées y compris celle de la Luce (Cf. carte de ZIV du projet). Ainsi les ambiances intimistes des vallées contrastant avec celles du plateau sont conservées à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. Depuis l'habitat présent dans ces vallées, il n'y aura majoritairement pas de vues du parc éolien (ville de Péronne notamment) ou des vues ponctuelles et partielles du projet.</p> <p>Depuis les coteaux des vues lointaines peuvent s'organiser comme c'est le cas depuis les coteaux Nord de la vallée de la Somme (photomontages P31 au Nord de Bray-sur-Somme et P32 au Nord-Est de Péronne sur la RD917). Le projet s'inscrit en arrière-plan, avec les parcs éoliens du plateau du Santerre (Nord de Rosières-en-Santerre...).</p>	<p>Pm25 depuis l'Ouest de Caix, vallée de la Luce, point de vue de l'Atlas des paysages</p> <p>Pm50 depuis la RD329, Nord Est de Montdidier, vallée de l'Avre</p> <p>Pm53 depuis le Nord d'Athies, point de vue de l'Atlas des paysages, vallées de la Somme et de l'Omignon,</p> <p>Pm54 depuis Matigny, vallée de la Somme</p> <p>Pm55 depuis l'Ouest de Moreuil, itinéraire de découverte privilégié de l'Atlas des paysages, vallée de l'Avre</p> <p>Pm56 depuis le nord de Bray sur Somme, vallée de la Somme</p> <p>Pm59 depuis le belvédère de Sainte-Colette à Corbie, point de vue de l'Atlas des paysages</p> <p>Pm60 depuis l'Est de Péronne, itinéraire de découverte privilégié et point de vue de l'Atlas des paysages, vallée de la Somme</p>
<p><b>Lecture du parc éolien</b></p>	
<p><b>Pas de vues ou très ponctuelles et partielles</b> du parc éolien depuis les fonds de vallées. Lecture du parc éolien depuis les hauts de versants, en vue lointaine : perception des éoliennes dans le paysage de plateau, avec les autres parcs éoliens.</p>	
<p><b>Axes de circulation majeurs et points de vue</b></p>	
<p>Les axes de circulation majeurs n'empruntent pas les vallées mais les traversent. Cependant certaines routes sont signalées dans l'Atlas des Paysages de la Somme pour leur intérêt d'itinéraire de découverte, ainsi que plusieurs points de vue. C'est le cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la RD917 au Nord Est de Péronne : le photomontage 60 illustre les vues lointaines du projet,</li> <li>- du belvédère de Vaux : comme expliqué dans l'état initial, le parc ne sera pas visible depuis ce panorama,</li> <li>- du belvédère de Sainte-Colette à Corbie : le photomontage 59 montre l'absence de vue du projet,</li> <li>- de la RD1 et RD197 sur le haut de versant Nord de la Somme : le photomontage 56 depuis le Nord de Bray-sur-Somme illustre ces vues lointaines du projet depuis le Nord,</li> <li>- depuis l'Est de la vallée de la Somme, les photomontages 53 au Nord d'Athies et 54 près de Matigny illustrent les vues depuis l'Est de la Somme depuis le plateau du Vermandois.</li> <li>- depuis les hauts de versants de la vallée de la Luce, le projet s'inscrit en arrière-plan des vues vers l'Est. Ces perceptions sont illustrées par le photomontage 45 réalisé depuis un point de vue de l'Atlas des paysages à l'Ouest de Caix.</li> <li>- de la RD935 et la RD160 dans la vallée de l'Avre : la carte de ZIV indique l'absence de vue du projet depuis ces axes routiers empruntant la vallée,</li> <li>- depuis les plateaux cadrant la vallée de l'Avre, le projet s'inscrit en arrière-plan du front boisé créé par la vallée.</li> </ul> <p>Depuis le Sud de la vallée, le photomontage 50 au Nord-Est de Montdidier illustre ces perceptions. Depuis l'Ouest de la vallée de l'Avre, le projet est éloigné de ces hauts de versants (&gt; 15 km), les vues sont limitées. Le photomontage 55 depuis l'Ouest de Moreuil illustre le rôle de masque du relief à ces distances.</p>	<p>Ces photomontages sont présentés dans les pages suivantes.</p>

### Synthèse

A l'échelle du périmètre éloigné, les impacts du projet sont globalement faibles. Le projet se lit dans le paysage éolien du plateau du Santerre, et se regroupe en particulier avec les parcs existants du Nord de Rosières-en-Santerre et de l'Ouest Royen. Depuis les hauts de versants de la vallée de la Somme, le projet s'inscrit en arrière-plan des parcs au Nord de Rosières-en-Santerre. Depuis les plateaux des unités paysagère du Santerre, du Vermandois et de l'Avre et des Trois Doms, l'organisation des vues sur les éoliennes du projet sont lointaines, et parfois partielles sous l'influence de la présence de végétation (boisements des vallées, bois ponctuant les plateaux). Les impacts depuis le plateau sont modérés en se rapprochant du projet.

Les impacts sont nuls depuis les fonds de vallées (Somme, Avre, Luce, collines du Vermandois), très faibles à nuls depuis les centres bourgs du plateau.